

Journal du Relais petite enfance

Rammo d'Or

JUIN 2024



INFOS / ACTUS

Venez vous joindre à nous pour la fête du relais qui aura lieu **le vendredi 7 juin 2024** de 18h30 à 20h30

**Fête de l'été
du Rammo d'Or**

Vendredi 7 juin

De 18h30 à 20h30
AU PÔLE MAINTENUE
2 ch. de maintenue
69650 St Germain-au-mont d'or

Stands

- Gâteaux et crêpes
- Jeux
- Pêche à la ligne
- Maquillage
- Château gonflable
- ...

Ouvert aux parents,
enfants, fratries,
ass. maternelles
(des 5 communes
du Rammo d'Or)

Sur inscription au
rammodor69@gmail.com
Nous vous
attendons nombreux !



LE SAVIEZ-VOUS?

Le paiement des congés payés

Le calcul du nombre de jours de congés payés s'effectue sur la période de référence allant du 1er juin de l'année N-1 au 31 mai de l'année N.

L'assistante maternelle a droit à *2,5 jours ouvrables de congés payés par mois ou période de 4 semaines d'accueil effectué.*

Cette durée correspond à 30 jours ouvrables (soit 5 semaines) pour une période de référence complète.

Les périodes suivantes sont assimilées à de l'accueil effectué :

- Congés payés
- Congé de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant et d'adoption
- Congé pour événements familiaux
- Jour férié chômé
- Congé de formation
- Périodes, pendant lesquelles l'exécution du contrat de travail est *suspendue* *Situation durant laquelle le paiement du salaire par l'employeur et l'exécution d'un travail par le salarié cessent temporairement (par exemple : exercice du droit de grève, fonction de juré d'assise, maladie ou accident du travail, congé de maternité, de paternité, d'adoption ou parental, congé sabbatique, fermeture temporaire de l'entreprise, mise à pied)* suite à une maladie, un accident du travail, une maladie professionnelle ou un accident de trajet
- Journée défense et citoyenneté
- Congé pour assister à la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Lorsque le nombre de jours de congés acquis n'est pas un nombre entier, la durée du congé est arrondie au nombre entier supérieur.

Si l'assistante maternelle a des enfants à charge et n'a pas cumulé 30 jours de congés, elle peut bénéficier **de 2 jours supplémentaires par enfant.**

Un enfant est considéré à charge s'il remplit les 2 conditions suivantes :

- Il vit au foyer de l'assistante maternelle
- Il a moins de 15 ans au 30 avril de l'année en cours ou est en situation de handicap

Toutefois, ce droit est accordé dans la limite de 30 jours ouvrables de congés (congés annuels et supplémentaires cumulés).



LE SAVIEZ-VOUS?

Le paiement des congés payés

Le 1er jour de congés payés est le 1er jours ouvrable où le salarié aurait du normalement travailler. Ensuite, l'employeur décompte chaque jour ouvrable jusqu'à la veille de la reprise du travail.

La période de référence court du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.

La rémunération brute des congés est égale :

- Soit à la rémunération brute que le salarié aurait perçue pour une durée de travail égale à celle du congé payé, hors indemnités (entretien, nourriture...)
- Soit au 1/10e de la rémunération totale brute (y compris celle versée pour les congés payés pris sur la période de référence) perçue par le salarié au cours de l'année de référence. Ce calcul ne tient pas compte des indemnités (entretien, nourriture...)

L'employeur doit appliquer le calcul le plus avantageux pour l'assistante maternelle.

- **Accueil s'effectuant sur 46 semaines ou moins par période de 12 mois consécutifs**

La rémunération due pour les congés payés pour l'année de référence s'ajoute au salaire mensuel brut de base.

Le montant de l'indemnité de congés payés est calculé au 31 mai de chaque année.

Cette rémunération peut être versée, selon l'accord des parties à préciser au contrat, de l'une des manières suivantes :

- En 1 seule fois au mois de juin
- Lors de la prise principale des congés
- Au fur et à mesure de la prise des congés

- **Accueil s'effectuant sur 52 semaines par période de 12 mois consécutifs**

Les congés sont rémunérés lorsqu'ils sont pris. La rémunération due pour les congés payés remplace le salaire de base.

Pour avoir des informations complémentaires rdv [ici](#)

ÇA S'EST PASSÉ EN AVRIL MAI

Bac sensoriel



Chasse aux oeufs



Raconte tapis à la bibliothèque



Peinture avec stick



Temps type snoezelen

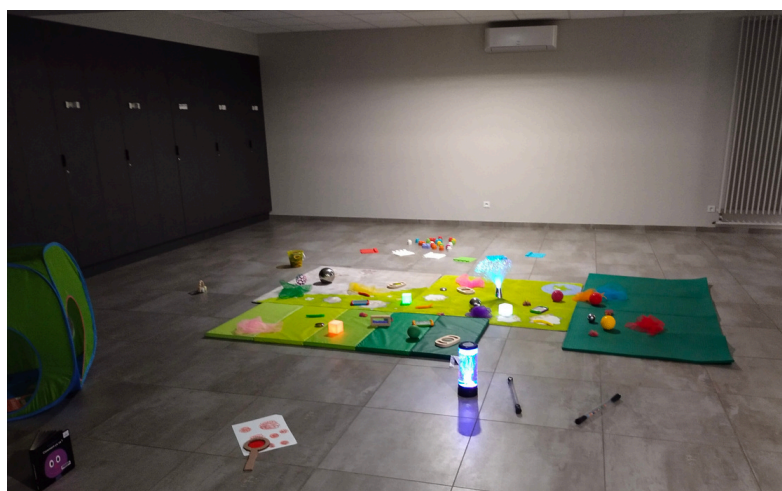


Table de savon



À VENIR EN JUIN

Le 4 et 5 juin : Motricité

Le 6 juin : Visite de la caserne des pompiers de Poleymieux

Le 10 juin: Art plastique peinture libre

Le 11 juin: Bibliothèque

Le 13 et 14 juin: Animaux à laver

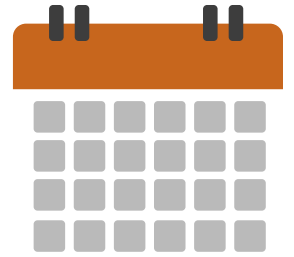
Du 17 au 19 et 21 juin: Jeu d'eau

Le 20 juin: Pique nique avec l'EAJE la Graine au vent

Le 24 et 25 juin : Transvasement sable

Le 26 juin: Atelier type snoezelen

Le 27 et 28 juin : Peinture de glaçons



[Voir le planning complet ici](#)



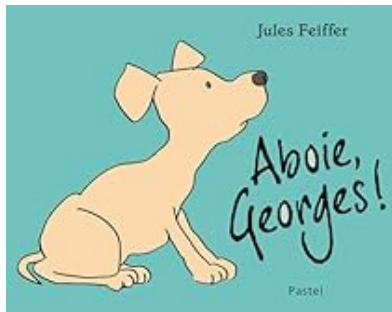
COIN LECTURE



Quelques livres

“Le livre jaloux”

Le livre a vu, dans les bras de son amie la souris, un autre livre, un petit livre tout mignon avec qui la souris à l'air de bien s'amuser ! Le livre n'est pas très content, il est jaloux ! Est-ce que son amie l'aime moins pour autant ?



“Aboie, Georges !”

La maman de Georges dit: "Allez, aboie, Georges!" Georges fait "Miaou".

Non, Georges", dit la maman de Georges. "Les chats font miaou mais les chiens font wouf. Allez, aboie, Georges!"

Et Georges fait "Coin Coin".

“Les Transports”

une roue qui offre plusieurs choix pour une invitation stimulante à jouer et explorer le monde. En donnant à l'enfant la possibilité de créer en toute liberté ses associations, la créatrice renouvelle l'approche de l'imagier classique.



“La plage”

Les très jeunes lecteurs s'amuseront à observer les scènes animées d'une journée à la plage et à nommer tout ce qui leur est familier.



ÇA PEUT VOUS ÊTRE UTILE



Quelques comptines

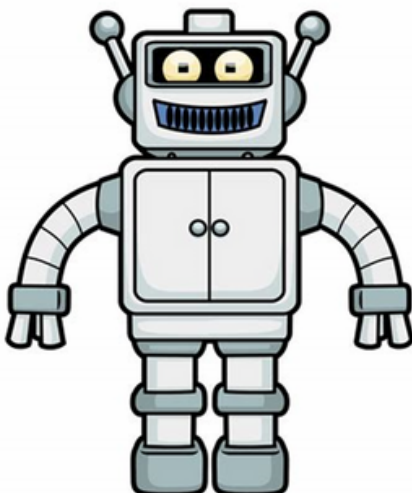


Bonjour,
Nous sommes les capitaines des pompiers,
Marche avant, Marche arrière, Partez !
Pin pon, Pin pon, Pin pon, Pin Pon
(de plus en plus fort et de plus en plus doucement)

Il était une fermière

Il était une fermière
Qui allait au marché
Elle portait sur sa tête
Trois pommes dans un panier
Les pommes faisaient Prouli Proula (bis)
Stop !

Crois pas en avant,
Crois pas en arrière,
Deux pas sur l'côté,
Et deux pas d'l'autre côté.



Dans mon château, y'a un robot, qui mange du fer, et
boit de l'eau
Quand le robot tape des mains, tous le monde tape des
mains,
Dans mon château, y'a un robot, qui mange du fer, et
boit de l'eau
Quand le robot tape des pieds, tout le monde tape des
pieds.